

**Matthias Acker**  
Coach Sportif  
acker@a2sport.fr



22 rue de Bâle • 67100 Strasbourg  
Tél: 03.88.84.00.87 • Port: 06.74.94.41.85

Établissement Jeunesse et Sport: 06705ET0019  
RC Professionnelle AXA n°0000002872455804  
Siret n°48336029300011 - APE 926C

## Conditions particulières de vente

Aucune prestation ne sera effectuée par « a2 sport » sans qu'un contrat ne soit signé auparavant entre « a2 sport » d'une part, et le client d'autre part. Une fois signé le contrat lie les deux parties qui s'engagent à respecter scrupuleusement son contenu.

### Risques :

Toute activité physique comporte un risque, si minime soit-il. Chaque participant les assume en toute connaissance de cause, s'engage à ne pas faire porter la responsabilité des accidents ou incidents pouvant survenir dans le cadre normal de cette activité, à « a2 sport ». Ceci est également valable pour les ayants droits et les membres de la famille. Ceci étant en cas d'accident dû à une négligence ou une erreur du personnel « a2 sport » l'ensemble des frais qui en résulteront seront pris en charges par les assurances d'« a2 sport ».

Chaque participant doit se conformer aux règles de prudence et suivre les conseils donnés par l'accompagnateur et/ou le représentant d'« a2 sport », entreprise ne pouvant pas être tenue pour responsable des accidents résultant de l'imprudence d'un client.

« a2 sport » se réserve le droit, si des circonstances particulières mettant en cause la sécurité de ses clients l'exigent, de modifier certaines prestations programmées.

### Pratique :

« a2 sport » organise des loisirs sportifs et accompagne ou coach ses clients lors de leur pratique. De ce fait « a2 sport » et/ou son représentant s'engage :

- à faire tout son possible pour le bon déroulement de l'activité,
- à toujours venir en aide à ses clients dans la mesure de ses possibilités,
- à ne pas mettre en danger ses clients,
- à aider le client dans sa pratique,
- à valoriser le client, à l'encourager et le motiver.

Néanmoins en aucun cas « a2 sport » ne pourra être tenu pour responsable des éventuels accidents pouvant survenir au cours de la pratique et qui seraient dû à :

- une mauvaise interprétation des consignes de l'accompagnateur,
- un refus de suivre les consignes de l'accompagnateur,
- un comportement irresponsable, imprudent et/ou dangereux de la part du client,
- un problème de santé.

**Banque :**

Caisse d'Épargne d'Alsace  
2 Quai Kléber, 67000 STRASBOURG  
N° Compte : 16705 09017 0877076980747 043

**Habilitations :**

SIRET : 48336029300011  
APE : 926C  
Jeunesse & Sport : Carte professionnelle N° 06702ED0048  
Etablissement N° 06705ET0019

**Assurance :**

RC Professionnelle : AXA n°0000002872455804

**Annulation :**

En cas d'annulation d'une ou plusieurs séances du fait d'« a2 sport », quelle qu'en soit la raison, il sera proposé au client une ou plusieurs formule de remplacement. Si elle est de coût supérieur (jusqu'à 20%) il ne sera demandé aucun supplément. En cas d'annulation définitive le client sera intégralement remboursé de la somme qu'il avait alors versé et recevra en plus un bon de remise valable pour toute prestation « a2 sport ».

En cas d'annulation du fait du client seront appliquées les conditions suivantes :

- jusqu'à 2 jours avant la date du rendez-vous il ne sera rien demandé,
- à moins de 24h00 avant la date du rendez-vous 20% du tarif sera dû,
- en cas de non-présentation au rendez-vous 50% du tarif sera dû.

**Les tarifs :**

Les prix sont ceux annoncés dans le dernier document « a2 sport » publié au jour de la signature du contrat. En cas de tarif préférentiel ce dernier doit être inscrit à l'article 4 du présent document.

**Le matériel :**

Des locations ou prêts de matériel peuvent être proposés dans le cadre de certaines prestations. « a2 sport » s'engage à fournir un matériel adéquat et en bon état à ses clients et, en conséquence pourra être tenu pour responsable en cas d'accident dû à un matériel défectueux. Néanmoins, lors de la pratique le client est responsable du matériel qui lui est confié ainsi que de sa maîtrise. Tous dommages volontaires seront à la charge du client. Dans le cas où le client utilise son propre matériel ou un matériel qu'il se serait procuré lui-même « a2 sport » ne pourra être tenu pour responsable en cas d'accident provoqué par un matériel non fiable ou défectueux.

**Litige :**

Toute contestation ou litige devra être porté devant le Tribunal de Commerce de Strasbourg.